



Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

Mémoire sur le *Redécoupage de la carte électorale en Chaudière-Appalaches*

Présenté à la
Commission de la représentation électorale (CRE)

Le 23 avril 2008

Mesdames,

Messieurs,

Tout d'abord, permettez-moi de faire une brève présentation de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, dont j'ai le plaisir d'être le porte-parole ici aujourd'hui. Notre organisme offre de l'enseignement à plus de 19,000 élèves du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Ces personnes vivent dans plus de 55 municipalités réparties dans 6 Municipalités régionales de comté (MRC) : Le Granit, Beauce-Sartigan, Les Etchemins, Robert Cliche, La Nouvelle-Beauce et Lotbinière.

Plus de 2300 personnes y trouvent de l'emploi, notamment des gestionnaires, du personnel enseignant, du personnel professionnel, du personnel de soutien administratif, technique et manuel. La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin est l'un des plus importants employeurs de la région.

À maintes reprises au cours des dernières années, notre organisation s'est illustrée sur bien des aspects. La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin se réjouit particulièrement du haut taux de réussite de ses élèves. Ceux-ci se classent avantageusement au niveau provincial, dans les épreuves uniques du ministère de l'Éducation, du loisir et du sport. Les performances les plus notables s'appliquent particulièrement à l'enseignement du français, des mathématiques, des sciences, de l'histoire et de l'anglais langue seconde. Au cours des dernières années, bon nombre de nos établissements ont développé pour leur clientèle des programmes particuliers. L'apport de cette couleur locale a eu un impact important sur l'amélioration du sentiment d'appartenance chez les élèves, le personnel et la population en général.

De nombreux prix sont venus couronner les efforts déployés par les membres de notre personnel. Récemment, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin et le Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière ont remporté le Mérite du français dans les technologies de l'information dans la catégorie *Multimédia interactif apprentissage en ligne*, pour leur programme de dessin industriel en ligne, décerné par l'Office québécois de la langue française. Tout au cours des dernières années, d'autres secteurs d'activités éducatives ont aussi été reconnus au plan provincial et ont remporté des prix d'importance.

Au-delà de toutes ces marques de reconnaissance, il n'en reste pas moins que pour nous, le prix par excellence demeure le diplôme remis à fin de chaque année aux élèves du secondaire, de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle. Ce document couronne les efforts concertés de notre clientèle et le travail acharné de femmes et d'hommes qui collaborent dans un but commun. Il permet la poursuite d'un rêve et fait appel au dépassement. La réussite du plus grand nombre de nos élèves, voilà ce qui nous motive et nous interpelle au quotidien; elle constitue l'essentiel de notre mission.

Pour aspirer à de tels résultats, il est important et nécessaire de développer un sentiment d'appartenance fort et durable. C'est effectivement ce à quoi s'est employé la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin au cours des dernières années, en encourageant et supportant chacun de ses établissements dans poursuite de ce but.

Dans notre organisation, nous croyons fermement qu'il est requis de développer une pensée systémique, une pensée qui rejoint l'ensemble de notre population. Nous ne tenons pas à travailler dans un contexte qui provoque un éparpillement des ressources humaines, de ces personnes issues de notre milieu qui prennent des décisions dans les nombreuses sphères d'activité qui préoccupent le citoyen. En Beauce, nous avons rapidement compris que faire cavalier seul est un exercice qui, à plus ou moins brève échéance, est voué à l'échec. Nous avons aussi compris que travailler seul ça va plus vite, mais en équipe on va plus loin!

Qu'il s'agisse du secteur de la santé, de l'éducation de l'économie ou de la culture, nous désirons partager notre vision avec les mêmes élus, ceux que nous côtoyons régulièrement et qui proviennent de notre milieu. Nous avons la conviction qu'il s'agit d'une formule gagnante et un gage de réussite. Nous pensons qu'il est primordial de construire une unité de pensée et nous sommes conscients que cela constitue l'ouvrage d'une génération!

Comment pouvons-nous espérer développer un sentiment d'appartenance senti et accompagné d'une bonne connaissance du milieu avec la présentation d'un tel concept de découpage de la carte électorale? Avec un pareil concept, comment espérer voir émerger le poids politique de notre région? La concertation entre les décideurs, cette équité entre le milieu urbain et le milieu rural dans les services à dispenser à la population, qui va veiller à son application?

Après avoir analysé le rapport déposé par la Commission de la représentation électorale, nous avons été surpris de constater jusqu'à quel point on faisait fit du sentiment d'appartenance et de l'identité de la population beauceronne. L'objectif poursuivi par cet organisme qui est de trouver un équilibre entre le principe de la représentation, fondé sur le nombre de personnes par comté, et la représentation équitable des régions à l'Assemblée nationale est louable. Toutefois, nous sommes d'avis qu'en utilisant ce seul critère qui consiste à établir mathématiquement le nombre de citoyens par comté, la Commission de la représentation électorale fait fausse route. Cette donnée ne traduit pas la réalité du Québec, en termes de besoins de représentation électorale.

Nous pensons qu'une réforme pour assurer l'équité dans la représentation électorale est nécessaire. Toutefois, il est primordial d'utiliser des outils autres que l'addition de personnes. Souhaiter atteindre la parité entre les comtés en utilisant comme seul critère, le décompte de la population ne rend pas justice aux comtés ruraux, pas plus d'ailleurs qu'à ceux à forte densité de population. D'autres facteurs tels que la dispersion de la population, l'étendue du territoire, le nombre de municipalités à desservir ainsi que le développement de relations privilégiées avec les divers organismes du milieu sont à examiner. De plus, autant les problèmes qui sont propres au milieu rural qu'au milieu très urbanisé devraient sans faute être analysés.

Dans ce projet qui touche de près le citoyen, on a trop vite fait de répondre par un alignement de chiffres débouchant sur une simple opération mathématique. Si nous faisons de même dans l'éducation, bon nombre de nos jeunes seraient laissés pour compte. Nous voulons bien que l'on recherche l'équité en termes de représentation, mais le portrait démographique du Québec est réel, il est celui que nous connaissons. Il faudra être plus imaginatif si notre désir est d'assurer une juste représentation électorale, faisant en sorte que les régions aient une voix efficace à Québec.

Le projet que l'on nous propose annonce la disparition de la circonscription de Beauce-Nord. On suggère l'annexion d'une partie de son territoire vers la circonscription des Chutes-de-la-Chaudière et l'autre partie avec le futur comté de Beauce-Amiante. Dans cette nouvelle perspective, les élus actuels sont d'avis que notre population et les organismes socio-économiques verront leur pouvoir de représentation grandement diminué au détriment de communautés plus peuplées.

En présentant ce projet à la population, la Commission de la représentation électorale ne tient nullement compte du sentiment d'appartenance des Beaucerons, pas plus d'ailleurs que des frontières naturelles et administratives qui délimitent son territoire. Selon le Directeur général des élections, monsieur Marcel Blanchet : « La démocratie québécoise sera beaucoup mieux servie avec cette nouvelle carte électorale qui est plus équitable et correspond mieux à ce qu'est devenu le Québec. »

Nous sommes conscients que les régions de la Montérégie, de Laval et des Laurentides doivent composer avec un changement démographique. Cette situation ne doit surtout pas avoir comme conséquence de priver la population de notre région de son représentant à l'Assemblée nationale du Québec. Avec l'adoption de ce plan, nous sommes unanimes à penser que notre pouvoir de représentation va diminuer au détriment de communautés plus nombreuses.

En Beauce on le sait, actuellement on éprouve des difficultés à se faire entendre sur des dossiers à caractère de développement économique. Ce n'est certainement pas avec cette nouvelle carte électorale que nous allons améliorer notre sort. Comment sortir un Beauceron de la Beauce! Voilà comment nous pourrions baptiser cette opération qui consiste à fragmenter le territoire beauceron. Cependant, ne vous y trompez pas, vous n'allez pas sortir la Beauce d'un Beauceron! Tout comme l'écrivait l'auteure, madame Madeleine Ferron-Cliche; nous vous invitons à prendre en considération que nous sommes toujours des insoumis!

Nous espérons que tout au cours des prochaines semaines, des prochains mois, il puisse se dégager un consensus sur les changements souhaités, cela dans le souci que chacune des régions du Québec soit représentée adéquatement au parlement provincial. Nous demandons à la Commission de la représentation électorale de reconsidérer son projet de découpage de la carte électorale en Beauce. Il est primordial de tenir compte du sentiment d'appartenance de la population beauceronne. C'est d'ailleurs sur la base de ce même critère que s'est effectué le découpage des MRC, il y a déjà de nombreuses années. Dans le but de faire une analyse plus exhaustive de la situation, nous demandons au Directeur général des élections d'utiliser d'autres critères, mis à part celui de faire le décompte des citoyens d'une circonscription.

Merci de votre attention et bonne fin de journée!

